

FORMATION

Travailler en réseau avec S-PASS Territoires – 01/2020

La formation s'est déroulée les mardi 14 et mercredi 15 janvier à la Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage – 312 avenue René Gasnier 49100 ANGERS.

Le bâtiment était fonctionnel et agréable.

La salle de formation était équipée d'un accès à la fibre. Les tables étaient positionnées afin de permettre aux stagiaires d'interagir facilement avec les formateurs. Les formateurs disposaient d'un ordinateur connecté à un vidéo-projecteur et d'un paperboard. Chaque stagiaire disposait d'un ordinateur connecté à internet.

Le restaurant pour les repas du midi était situé à proximité ce qui a permis de respecter les horaires de formation.

Cette session a permis de former 11 stagiaires :

- 8 pour le CAUE du Maine et Loire
- 1 pour le CAUE de l'Aisne
- 1 pour le CAUE de la Manche
- 1 pour le CAUE du Puy de Dôme

Tous les stagiaires ont suivi la totalité des heures de formation.

La formation, de premier niveau, permettait d'acquérir une vision globale de la plateforme participative S-PASS Territoires. Elle visait à impliquer les salariés de CAUE dans la production de contenus (actualités, fiches Observatoire, fiches Médiathèque, publication numérique, etc.) leur permettant ainsi d'alimenter plusieurs portails web hébergés sur la plateforme.

La formation s'est déroulée en 2 temps.

Premier jour

Matin

- Un tour de table a permis aux formateurs et aux stagiaires de se présenter et d'expliquer leur fonction et les principales actions qu'ils portent au CAUE.

Les stagiaires souhaitent savoir prendre en main la plateforme (quelles sont ses fonctionnalités ?), maîtriser l'outil, savoir partager et valoriser les productions de leur CAUE. Pour certains, leur CAUE est déjà adhérent à la plateforme, d'autres ont eu des présentations de l'outil lors de rencontres.

Christophe GRANDJACQUES a ensuite rappelé la philosophie de la plateforme.

Nathalie LEQUY a évoqué les différents types de ressources que l'on peut saisir dans la plateforme S-PASS

Territoires (formulaires de la partie « Observatoire » et « outils »). Un exercice sur les « Marqueurs » a été réalisé

34 rue Général Delestraint
01000 BOURG-EN-BRESSE

Tél. : 04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com

par les stagiaires, encadré par les 2 formateurs. Les productions étaient ensuite partagées au « Groupe » pour montrer l'intérêt du travail en réseau et le bénéfice immédiat pour le collectif.

Après-midi

L'application « Atlas » a été présentée. Elle permet de produire des cartes interactives. Cependant comme l'application demande beaucoup de débit, les stagiaires n'ont pas fait l'exercice. Seul le formateur a montré ce qu'il était possible de réaliser avec l'application.

La première journée s'est conclue par un tour de table permettant à chacun de s'exprimer sur le début de la formation et d'interroger les formateurs sur les éléments qui n'auraient pas été compris. Les stagiaires ont souhaité :

- refaire le tour complet des ressources que l'on peut saisir dans la plateforme S-PASS Territoires et les liens entre eux,
- revoir la notion de rôle et de partage,
- connaître une charte d'écriture pour les ressources.

Ils ont aussi exprimé des attentes concernant l'administration de la base, la publication numérique et le volet juridique qui seraient abordés le lendemain.

Deuxième jour

Matin

La deuxième journée a débuté par un retour sur les notions abordées la veille.

Les stagiaires souhaitent également connaître les fonctionnalités possible avec les nouveaux formulaires (commentaire, duplication, impression, etc.).

L'application « Publication numérique » a ensuite été présentée. Les stagiaires ont pu manipuler l'application et produire leur première publication.

Ensuite, le formateur a expliqué comment animer un groupe de travail. Cela a amené les stagiaires à réfléchir à l'utilisation qu'ils pourraient faire de l'outil avec leurs partenaires ou sur les thèmes qui pourraient faire l'objet d'un portail.

Après-midi

La partie théorique de la formation s'est terminée sur le volet juridique qui rappelle les droits d'auteurs et les conventions à passer lors de la création de groupe.

En fin de formation un quizz a permis aux formateurs d'évaluer l'acquisition des notions pour chacun des stagiaires. Une correction collective a permis à chacun de s'auto-évaluer. Un tour de table a permis aux stagiaires de s'exprimer sur les 2 journées de formation. Les stagiaires sont en attente de plus de pratique. La formation leur a apporté une bonne vision globale de l'outil.

D'un point de vue organisationnel, la présence de deux formateurs avec des profils complémentaires enrichit la formation et les interactions avec les stagiaires. Les propos se complètent et permettent de montrer toutes les pratiques possibles des applications de la plateforme.

Il est apparu aussi qu'une troisième journée doit compléter ces 2 jours de stage théorique afin de répondre à la demande des stagiaires de bénéficier de plus de pratique et de leur permettre une prise en main plus complète de la plateforme.